



Québec, le 9 septembre 2020

Monsieur Benoît Dubreuil
Directeur régional, Bureau régional du Québec
Agence d'évaluation d'impact du Canada
901-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C1

Objet : **Laurentia – Terminal de conteneurs en eau profonde**
Dépôt des feuillets de réponses à la deuxième demande d'informations de l'Agence
(cinquième partie)

Monsieur Dubreuil,

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (Agence) a transmis à l'Administration portuaire de Québec (APQ) en deux parties, soit le 9 et le 23 août 2019, la deuxième demande d'informations concernant l'étude d'impact environnemental du projet Laurentia (N dossier 005558). Des questions subséquentes à cette deuxième demande d'information ont également été envoyées à l'APQ le 12 février 2020.

Veillez trouver ci-joint la cinquième partie des réponses de l'APQ aux questions référées ci-haut. Les réponses sont présentées sous forme de feuillets spécifiques pour les composantes valorisées de l'environnement suivantes :

- Feuille 02 : Qualité de l'air;
- Feuille 06 : Qualité de l'eau de surface;
- Feuille 18 : Plans sanitaire et socioéconomique.

L'APQ comprend que l'Agence rendra disponibles ces documents sur le Registre canadien d'évaluation d'impacts et que les experts compléteront leur analyse des impacts du projet Laurentia en vue d'émettre leur avis d'experts.

L'APQ demeure pleinement disponible pour les étapes subséquentes du processus d'évaluation d'impacts.

En espérant le tout conforme à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur Dubreuil, mes sincères salutations.

<original signé par>

Président-directeur général

p.j. : Feuilles de réponses à la deuxième demande d'informations de l'Agence
(cinquième partie)

